

litté qui s'engage. Tout par le syndicat et rien que par le syndicat.

M. LE GLEO reprend la parole et expose longuement les raisons pour lesquelles lui et ses camarades sont menacés d'être trappés.

Il finit en engageant ses camarades à la résistance et dit :

L'affiliation à la C. G. T. et le syndicat des postiers, quand il a été fondé, sera la seule sauvegarde du prolétariat des fonctionnaires en lutte ouverte contre le gouvernement.

VOTE DE LA GREVE

À la suite du discours de Le Gleo, le principe de la grève est mis aux voix. Il est adopté à l'unanimité. Pour la date de sa déclaration, les ambulateurs s'en remettent au Comité fédéral.

M. VALLEE prend la parole. — Nous ne pouvons pas abandonner les camarades frappés, s'écrie-t-il. Dès maintenant nous devons veiller à la désorganisation complète de tous les services. Je demande en outre que le comité fédéral nous réunisse deux jours avant le début de la grève pour que nous puissions organiser un « masic » formidable dans toute l'administration des P. T. T.

La salle acclame furieusement.

Les feuilles signalétiques

Une protestation des P. T. T. de la Gironde Bordeaux, 4 mai. — Le personnel des P. T. T. réuni en assemblée générale extraordinaire afin de prendre une décision relative à l'établissement des feuilles signalétiques, a décidé de déposer au ministère des postes, des télégraphes et des téléphones, un télégramme dans lequel il proteste contre la date approuvée sur les feuilles signalétiques relatives pour cent trente agents de la Gironde, et demandant une révision totale des feuilles signalétiques pour tous les agents, avec réunion des commissions départementales et centrale dans le plus bref délai possible afin de donner l'avancement au personnel à droit et qui attendent depuis longtemps l'attribution de leur tableau d'avancement qui leur a été promis par le ministre.

Ce télégramme est signé par le personnel des P. T. T. de la Gironde par M. Branger, secrétaire du groupe de la Gironde de l'A. G.

Les P. T. T. de Chaumont veulent un syndicat

Les employés des P. T. T. de Chaumont ont tenu un meeting au cours duquel M. Delmas, délégué de l'A. G. des agents de Paris, a préconisé la transformation de l'association en syndicat.

La réunion était strictement privée et la presse n'était pas admise. Elle s'est terminée par le vote de l'ordre du jour suivant, qui a été communiqué :

« Les ouvriers des lignes, sous-agents, agents sédentaires et ambulants des postes, agents des contributions indirectes, après avoir entendu le camarade Delmas, du conseil d'administration de l'A. G., exposer la question syndicale, acceptent cette forme supérieure d'association qui leur permettra de s'exprimer librement et leur donnera les droits effectifs que la loi de 1901 leur refuse. Les postes sont donc mandat au conseil d'administration de l'A. G. de procéder à la transformation de l'association en syndicat au moment jugé opportun.

En outre, les délégués des poursuites intentées contre plusieurs de leurs camarades, les prennent l'engagement de les soutenir par tous les moyens.

L'enquête sur la Marine

LA COMMISSION REPREND SES TRAVAUX. — LES IMPRESSIONS DE M. CHAUMET.

Paris, 4 mai. — La commission d'enquête sur la marine s'est réunie hier, à deux heures, au Palais-Bourbon, afin de commencer le travail de centralisation des renseignements recueillis par les délégations envoyées dans les ports.

La dernière rentrée est celle de Bizerte qu'accompagnait l'amiral Bienaimé.

M. Chaumet s'est rendu à Brest. Il ne revient pas, lui avec une impression aussi décevante que celle rapportée par d'autres de ses collègues. Il est évident, en effet, beaucoup de faire pour la remise en état de notre flotte, mais il a constaté, par contre, de sérieux progrès accomplis, des travaux en cours réglés d'exécution.

Je ne puis, dit M. Chaumet, porter un jugement sur la valeur professionnelle des officiers de marine, mais ce que je puis apprécier, c'est leur culture intellectuelle supérieure, leur caractère et leur solidité de caractère. Avec des hommes de cette nature, on fera ce que l'on voudra.

À Brest, j'ai trouvé les traces de l'action continue d'un véritable chef militaire, l'amiral Lapeire, qui poursuit son œuvre sans répit, sans faiblesse, avec une suite implacable dans les idées.

Il faut se défier des exagérations qui jettent la panique dans l'opinion. La première conséquence de cette manière d'agir est le discrédit jeté sur notre industrie nationale, la marine, par exemple. En outre, la campagne politique qui double la campagne navale, offre une arme dangereuse dans les mains de l'opposition.

« Nous avons... C'est entendu, perdu des centaines de millions pour la construction de bateaux qui ne sont pas des unités militaires, mais nous devons alors prévoir celles qui pourraient être, dans un avenir prochain, les conséquences de la méthode employée.

« Il existe d'innombrables rivalités, souvent haineuses entre les différents services, c'est entendu. Mais ces rivalités sont nées de l'inaction à laquelle sont, le plus souvent, voués les officiers durant les heures de stationnement en escadre. Or, ce fait ne se produit pas avec les chefs qui savent tenir leurs officiers en haleine, sans jamais leur permettre l'oisiveté. »

Une CABARETIERE ASSASSINÉE

Nancy, 4 mai. — A Arry-et-Han, village situé sur la frontière de l'Alsace-Lorraine, dans le canton de Nomeny (Meurthe-et-Moselle), une dame Adeline Belloy, soixante ans, aubergiste et épicière, a été trouvée dans sa cave la crâne fracturé, les cheveux en partie arrachés. Dans une chambre de sa maison, les trois fils d'une commode avaient été saisis, mais dans une armoire on découvrait une somme de 1,500 francs en billets de banque et en or, et dans un paquet posé sur un fourneau, on retrouvait des récipients de valeurs, un livre de caisse d'épargne, des factures au régus, etc.

Dimanche soir, la veuve Belloy avait fermé la porte de son établissement à dix heures, après la sortie de quatre consommateurs.

Examen, pratiqué par le docteur Pierre Parisot, médecin légiste, a fait découvrir autour du crâne une tige en fer, non enfoncée, mais à l'aide de laquelle la malheureuse avait été étranglée.

DANS LA REGION

A LILLE

Etrange drame DE l'amour maternel

Une fille soumise veut violer un commissaire de police mais s'attête que les secrétaires de cabinet. Un drame de l'amour maternel

Tout le monde à Lille connaît de vous ou par ouï dire, Blanche Arnold, dite la « Boiteuse ».

Depuis plusieurs années on la rencontrait la nuit dans la rue Faiderbe, martelant l'asphalte de sa jambe de bois ou accroupie dans un angle, geignant l'homme que son infirmité ne rebuterait pas et qui passerait ses carresses.

Ses dévoués avec la police sont sans nombre, tant pour le service des mœurs qui l'avait inscrite sur ses contrôles que pour le service de la voie publique.

Puis un événement imprévu se produisit dans la vie de cette fille. Elle eut un mari, Blanche Arnold, sans famille, souvent sans logement, raillée, fustigée par les passants fut prise (c'est normal) de la rage maternelle.

Ce n'était plus de l'amour, en effet, que la passion de cette femme pour le petit être qui lui était né. Elle ne voulait que le plus long, le plus luxueux, couvert de dentelles dans les bras de sa mère qui le berçait de contes, tendresses et d'attentions.

Ce n'était pourtant pas l'enfant qui avait apporté la fortune dans ses langages.

Un jour on apprit ceci : Blanche Arnold était arrêtée... pour enlèvement.

Dans un trou pratiqué sur l'épaisseur du sous-cuisse de sa jambe de bois on retrouvait même un billet de banque enté à un mon sieur qu'elle avait dépouillé.

Avec son enfant, elle fit la peine de prison à laquelle elle avait été condamnée.

À la sortie de la prison elle se livra à la plus basse prostitution, celle qui participe de la mendicité et s'accompagne des plus dégradantes.

L'enfant accompagnait toujours sa mère qui pour rien au monde ne l'eût lâchée et c'était un apitoyant scandale que ce bébé gentil au possible faisant ses premiers pas dans la boue du trottoir dirigé par cette femme bottillière, à l'âme troublée d'exemple néfaste et incapable par sa vie et son infirmité d'élever l'enfant.

Bientôt elle n'eut plus de domicile que les postes de police.

Nous avons signalé jadis dans notre Gazette l'arrivée de l'A. G. de Chaumont.

Blanche Arnold dormait sur les bancs du poste près du feu, l'enfant sur une chaise. Elles passèrent ainsi tout l'hiver. Comment vivaient-elles ?

La mère des quelques sous, salaire infime de sa besogne de fille, l'enfant de ce que lui donnait le petit marchand de char et ce témoignage est nécessaire, ce furent les quelques sous réunis par souscription dans un képi, qui permit souvent de donner au bébé le lait « en bouteille cachetée » et les œufs qu'un agent allait lui chercher.

« Le sergent » ne lui railla se faisait au moins un dortoir à la fin de la rue. L'homme est meilleur que ne le disent les philosophes aigres et pessimistes et un bon cœur bat souvent sous la tunique à boutons blancs.

Mais cette situation ne pouvait durer ; un menaçant nuage se leva sur l'enfant qui lui montrait l'infamie de sa vie et les dangers moraux et physiques, auxquels était exposée la fillette.

Disons-le à sa décharge et à la gloire de l'amour maternel, elle essaya. On la vit traînant sa jambe, traînant par la main le pauvre mioche, se promener dans les rues offrant en vente les aiguilles, épingles, saVonnettes qui se trouvaient dans la boîte qui lui battait le ventre.

Mais cet effort vers l'honnêteté, vers le relèvement moral fut vain. Le public se détournait de Blanche Arnold, connaissait son histoire, n'ayant que vague pitié pour le petit être irresponsable et colére pour la mère.

La foule ne raisonne pas très loin et n'en trevoit que bien partiellement les circonstances atténuantes.

C'était le poste toujours et chaque nuit le sommeil sur les bancs et au matin le froid de la rue.

La petite y contracta une bronchite et entra à l'hôpital.

La société qui la prenait par la porte de la bienfaisance ne devait plus la rendre.

Le 21 avril, un jugement du tribunal de Lille déclarait Blanche Arnold déchue des droits de la puissance maternelle et confiait sa fille à l'Assistance publique.

C'était le préliminaire, ou plutôt le second acte du drame, car c'en est un et qui dé passe la portée du fait divers.

LA VENGEANCE

Depuis cette date, de jour, de nuit, sans se lasser, griffant les portes de ses ongles quand on les lui fermait, menaçant, injuriant, passant de la rage folle aux plus pitoyables supplications, Blanche Arnold réclamait son enfant.

On ne voyait qu'elle dans l'antichambre du procureur de la République, aux commissariats central et du premier arrondissement.

Samedi 1er mai, elle injuria à nouveau M. Langevin, commissaire du 1er arrondissement, qu'elle accuse particulièrement et bien à tort de son malheur.

Je le tuerai, disait-elle en sortant, et dans sa rage elle enleva, déchira, dispersa les papiers du poste.

Hier vers une heure et demie, le secrétaire-adjoint annonça la voyait embusquée au coin des rues de Fresnes et du Palais, geignant l'arrivée du commissaire et cachant une main sous son tablier. Lui et le secrétaire de police Bernard se doutant d'une intention d'attentat sur le commissaire qui devait arriver s'approchèrent.

Bouillant, frappant rageusement de son poing le pavé la « pierreuse » s'éloigna de quelques pas et reprit son poste d'observation aussitôt les secrétaires de M. Langevin éloi gnés.

Ceux-ci revinrent, l'adjoint Vantomme lui saisit le bras qu'elle tenait caché, lui vit dans la main une fiole débouchée, M. Bernard lui saisit l'autre bras et s'éloigna.

En même temps ils recevaient, M. Bernard sur la main gauche, son adjoint sur le bras droit, tout le contenu d'une fiole de vitriol.

M. Langevin lui avait échappé belle ! Conduit au poste et foulé elle fut trouvée nue d'un fleuve de vitriol corrosif.

« Je veux déclarer-elle encore, mon enfant, on lui jura le commissaire et me ne suiciderai après c'est pour moi que j'avais acheté le poison. »

Les deux secrétaires ne sont que légèrement atteints et purent continuer leur service.

Blanche Arnold qui est née à Amiens et compte 28 ans est à la maison d'arrêt. Elle comparaitra en correctionnelle pour menaces de mort et coups et blessures.

Qui dans un mois se souviendra de ce drame, un des mille de la vie quotidienne ?

Mortel accident d'usine

Un ouvrier de l'usine de Fives à la tête presque emportée par une plaque de 7,000 kilos

La Compagnie métallurgique de Fives-Lille construit en ce moment un pont de chemin de fer qui doit être jeté sur le Nil, le grand fleuve égyptien et dont les pièces sont ajustées sur place pour n'avoir à bas qu'à les monter.

Hier dans l'après-midi, une équipe d'ouvriers procédait, à l'aide d'une grue électrique, à l'enlèvement d'une des plaques d'acier de 7,000 kilos destinée au tablier du pont, qui fut élevé à hauteur d'un mètre environ.

Par une cause inconnue, la chaîne se détendit et la formidable masse vint en sifflant frapper à la tête l'ajusteur Emile Rousseau, 28 ans, demeurant rue Camille Desmoulins, 5, à Hellemmes.

Le malheureux, atteint par le bord de la plaque, fut à demi-décapité, la langue coupée, la mâchoire inférieure enlevée. De cette épouvantable blessure le sang à flots s'échappait. Le corps projeté par la masse, était allé heurter un pilastre, où il acheva de se briser.

D'urgence, le blessé, qui ne possédait plus que de faibles râles, fut transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

Il y mourut vers 7 heures du soir au milieu de souffrances atroces.

Une enfant et sa mère brûlées vives

Sous ses fils nous avons raconté hier dans nos informations régionales l'effroyable drame qui s'était déroulé avenue Verdi.

En jouant avec des allumettes, une fillette de quatre ans avait enflammé ses vêtements. Sa mère, Mme Guérin, avait à son tour été entourée de flammes en se portant à son secours.

La malheureuse petite fille est décédée mardi des suites des brûlures atroces qu'elle avait reçues.

Mme Guérin est toujours dans un état grave, selon les médecins.

Les grèves dans la région

A ROUBAIX A LA TEINTURERIE COMBERT

Cinquante ouvriers de cet établissement ont quitté le travail hier matin, réclamant une augmentation de salaire.

CHEZ ARNOULT-BAYARD

Quarante quatre ouvriers cartonniers et décolorateurs de la maison Arnould-Bayard, rue du Grand-Carré, ont quitté la fabrique hier à midi. Ils refusent de faire le travail de leurs camarades en grève depuis le 24 avril.

Une collecte faite chez Wattel, rue du Moulin, par les grévistes du tissage Leclercq-Dupire, a produit la somme de 6 fr 50.

A FLERS-BREUCQ

A L'USINE BAYER

La situation est toujours la même et les ouvriers paraissent décidés à continuer la grève jusqu'à ce qu'ils aient obtenu satisfaction.

Quelques gendarmes de la brigade de Lamouille sont allés pour assurer l'ordre qui n'a jamais été troublé.

A GROIX

A L'ETABLISSEMENT HOLDEN

Par suite de l'arrêt des machines, l'usine sera fermée aujourd'hui à 14 h 30.

Les chauffeurs et conducteurs de machines ont arrêté hier à midi. Ils avaient auparavant déclaré aux patrons leur intention de faire cause commune avec leurs camarades d'atelier.

A PÉRENCHIES

LE CALME EST REVENU

Après l'incident de lundi, survenu à la suite de l'arrestation d'un ouvrier gréviste à Prémesques, l'arrestation qui provoqua une légère échauffourée entre la foule et la force armée, le calme est revenu parmi la population ouvrière.

Le jour même, à 4 heures de l'après-midi, les grévistes furent longuement harangés sur la place par le citoyen Solhier, maire d'Houplines, qui leur recommanda le calme et qui fit un vibrant appel en faveur du syndicat.

Les réunions qui se tinrent depuis, furent fort suivies et hier matin, un cortège composé d'environ quatre cents grévistes se déroula silencieusement dans les rues de la commune en une manifestation consciente de force et de droit.

A ARMENTIÈRES

A LA FILATURE LOURME ET DOLLET

On sait que les étrangères et étaleuses sont en grève depuis le semaine dernière ; les ouvriers départementaux, au nombre de 12 ont suivi le mouvement, hier matin, à 7 heures, réclamant un salaire de 21 francs par semaine, soit 4 francs d'augmentation.

À la suite de cet incident, les grévistes de machines dits presseurs, ont fait cause commune avec leurs camarades et ne se sont pas présentés ; ils demandent une augmentation de 1 franc par semaine.

A LA FILATURE MAHEU

Des bruits ayant circulé que les filuses au mouillé allaient reprendre le travail, celles-ci se sont réunies à 9 heures de l'après-midi, 53 sur 50 étaient présentes, elles ont voté à l'unanimité la continuation de la grève. Il n'y aura donc pas de reprise mercredi matin.

Réunion générale à la Maison du Peuple d'Houplines

Une réunion générale de tous les grévistes aura lieu ce matin, à 9 heures, à la Maison du Peuple, à Houplines.

On y examinera la situation générale au point de vue des grèves de filatures et notamment celle de Pérenchies.

Le mystérieux assassinat du Parc

SUR LA PISTE

Nous avons dit hier, qu'une perquisition assez fructueuse avait été opérée, au domicile d'un nommé Decherf et que celui-ci avait été convoqué à l'instruction pour mardi matin, à 10 heures.

Celui-ci ne s'est pas présenté. Cependant nous apprenons que Decherf a quitté son domicile, mercredi matin, à 8 heures et demie pour se rendre à l'instruction et qu'il s'est dirigé vers la Motte-aux-Bois.

A partir de ce moment on perd toute trace de cet individu.

M. Couillaud vient de le convoquer de nouveau pour mercredi matin, par voie d'huissier, cette fois.

DERNIERE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

Le Congrès des Cheminots

ON DISCUTE L'ADMISSION DE LA PRESSE. — L'INHERIT SERA LEVE AUJOURD'HUI

(De notre envoyé spécial)

Paris, 4 mai. — A la séance de l'après-midi, la question de la presse est remise en discussion.

La résolution, votée à mains levées le matin dans une sorte d'emballement, va être le reste de la journée.

Beaucoup de délégués, en effet, n'avaient eu en vue que de faire acte de solidarité à l'égard des camarades d'une autre corporation, sans prévoir les conséquences de leur vote.

M. FAURE, puis BONNET, montrent au congrès les dangers d'une décision qui risque de faire perdre au Syndicat national des chemins de fer le bénéfice d'une grosse publicité.

Il s'agit de savoir, dit le délégué de Troyes, si nous devons avoir la presse avec ou contre nous, si les journaux nous sont utiles ou non ; si nous voulons que la presse nous soit favorable, il ne faut pas la traiter à la Paillard.

CERARD, secrétaire du conseil, indique à son tour le caractère équivoque d'une mesure qui boycotte des journaux ainsi et ouvre la porte d'un congrès ouvrier aux organes de la réaction.

D'autres orateurs prennent ainsi la parole : Berthelot, Gomard, Bidault, Sudhuter, etc. La discussion prend alors une tournure des plus vives, allant parfois jusqu'au tumulte.

C'est à grand peine que le président obtient que le congrès se prononcera de nouveau par un vote nominal.

LA DECISION DU MATIN MAINTENUE

Mais à la majorité de 115 voix contre 113 et 2 abstentions, la délibération du matin est maintenue.

C'est le signal d'un nouvel orage, car on a été averti, un peu tard, que l'ordre nominal n'est pas dû être suivi des prescriptions du règlement ; au lieu de voter par tête, il eût fallu tenir compte de l'importance des groupes représentés.

LES DELEGUES DE L'EST QUITTENT LA SALLE

SAINT-GERMAIN demande l'application du règlement, tandis que les délégués du réseau de l'Est, la fraction la plus importante du syndicat, se lèvent et se dirigent vers la sortie, déclarant qu'ils abandonnent le Congrès.

Un moment, on craint une scission. La majorité, bien que reconnaissant l'irrégularité du vote, ne veut pas abandonner ses avantages.

Finalment la modération l'emporte, grâce à l'intervention de M. Grandvallet, Guérin, Coste, Delfau, Debevoise, et la proposition formulée par Saint-Germain au nom des délégués du Midi est acceptée ; une commission est nommée pour faire l'application de la représentation proportionnelle.

LA PRESSE SERA ADMISE

Ca matin, à l'ouverture de la séance, la commission présentera au Congrès le résultat de ses travaux. A savoir qu'il y a eu le vote proportionnel, la décision excluant la presse ne doit pas être maintenue ; elle n'a obtenu, en effet, que 528 voix contre 559.

Les délégués de l'Est que nous avons rencontrés après la séance nous ont déclaré que cette solution leur donne entière satisfaction, qu'ils n'ont pas voulu jeter la division dans le syndicat, mais seulement protester contre un vote illégal et qui aurait pu créer un danger pour le Nord.

Le président de l'après-midi était présidé par M. Leparre, de l'Etat, ayant comme assesseurs MM. Camps, du Midi et Sudhuter du Nord. MM. Hantin, Toulouse et Grandvallet ont été nommés secrétaires pour toute la durée du Congrès.

LES COMMISSIONS

Entre temps, deux commissions importantes ont été nommées :

1° La commission du budget, qui comprend MM. Annetin et Scheidecker, de l'Est ; Hilleau et Tual de l'Etat ; Despe et Toulouse du Midi ; Brigard, du Nord ; Poux et Dupin, de l'Orléans ; Perlat et Massot, du P.-L.-M. ; Randoing et Gazou, des compagnies secondaires.

2° La commission d'examen des candidats aux fonctions d'administrateurs, qui est composée de MM. Arnoux et Grandvallet de l'Etat ; Berthelot, de l'Orléans ; Perlat et Massot, du Midi ; Sudhuter et Villain, du Nord ; Neillon et Poux, de l'Orléans ; Rochon et Léoueuil, du P. L. M. ; Corneuve et Lechauffe, des compagnies secondaires.

Les événements de Perse

Les troupes russes attaquées par les révolutionnaires

Saint-Petersbourg, 4 mai. — On télégraphie de Tabriz qu'une quinzaine de cavaliers de Rakim qui ont fait feu, hier matin, à sept milles environ de Tabriz, sur un peloton de cinq cosaques. Ceux-ci ont riposté, tuant un Persan. Les autres se sont enfuis.

Suivant une dépêche de Tabriz, les cavaliers irréguliers de Rakim kan harcèlent les Russes. Ils attaquent les courriers et les avant-postes de cosaques sur la route de Dyoulfa. Ils pillent les villages en marchant sur le Karaja-Dagh.

Rakim kan a écrit au consul de Russie qu'il se disposait, par ordre du chah, à se retirer à Karaja-Dagh et il a demandé, en même temps, la mise en liberté des hommes faits prisonniers par les Russes.

Le consul a répondu qu'il attendait que Rakim kan rendit tout ce qu'il avait volé aux nationaux russes et qu'il vienne au camp russe discuter les nombreuses plaintes faites contre lui.

L'agitation est en décroissance à Tabriz et les affaires commencent à reprendre.

L'agitation des P. T. T.

LES AMBULANTS VOTENT LA GREVE. — LE COMITE FEDERAL FIXERA LE JOUR ET L'HEURE

Paris, 4 mai. — Voici l'ordre du jour voté par les ambulants dans la réunion dont nous parlons d'autre part :

« Les ambulants, réunis salle Vianey, le 4 mai, ont voté le Comité fédéral à l'égard de l'établissement d'une affiche s'adressant à la nation pour lui rendre compte de la situation et la faire juger. »

LA GREVE

« Les commis-ambulants des brigades C et D et les camarades des bureaux-gares de Paris, considérant que lors de la dernière grève, la reprise du travail n'avait été que conditionnelle ; que non seulement les promesses implicites faites alors par le Président du Comité n'ont pas été tenues, mais qu'en outre l'attitude prise depuis par le Gouvernement démontre le souci qu'il a de s'armer de tous les prétextes pour ne pas les tenir, et que notamment les mesures disciplinaires prises à l'égard des militants ne sont qu'une manœuvre grossière de division ; se solidariser avec les camarades incriminés ; protester contre l'atteinte portée à la liberté de conscience des salariés de l'Etat ; voter en principe la constitution du syndicat dans le plus bref délai possible. »

Décident de répondre aux menaces gouvernementales par la grève et s'en remettent à la sagesse et à la vigilance du Comité Fédéral pour la déclarer au moment opportun.

Prenant l'engagement d'honneur de mener cette fois la lutte jusqu'à ce qu'il leur soit donné complète satisfaction.

Lenquête sur la Marine

Le rapport sera déposé à la fin du mois

Paris, 4 mai. — La commission d'enquête parlementaire sur la marine a tenu cet après-midi, une nouvelle séance plénière sous la présidence de M. Deleau.

M. Deleau et les délégués envoyés dans les ports de Brest, Lorient et Cherbourg ont continué l'exposé de leurs constatations sur l'état de notre flotte de combat et sur la situation dans nos arsenaux.

Comme nous l'avons annoncé, la commission suspend aujourd'hui ses travaux pour ne les reprendre que lundi prochain. Pendant ce temps, les trois délégués dont nous avons annoncé la nomination, visiteront les établissements de Guérogny, Indre et Russie.

Les délégués de l'Etat, qui ont accepté de faire la rédaction de son rapport général, qu'il compte toujours pouvoir déposer à la fin du mois de la Chambre dans les derniers jours du mois.

Les essais de mobilisation à Toulon

Toulon, 4 mai. — Ce matin s'est terminé brillamment les manœuvres de combat qui se poursuivaient depuis plusieurs heures et qui avaient pris une importance inaccoutumée en raison du développement donné à tous les exercices.

Il a eu pour effet de démontrer que la place de Toulon est superbement défendue et que toute tentative de débarquement sur le littoral pourrait être repoussée avec succès. C'est ce qui a eu lieu quand l'escadre a essayé de jeter sur la presqu'île de Giens un baïonnet d'infanterie de ligne et des compagnies de débarquement. L'artillerie et les troupes de défense s'y sont opposées vigoureusement.

Devant ce résultat, l'amiral Marquis a adressé un chaleureux ordre du jour de félicitations à la garnison.

Castro à Saint-Sébastien

L'ex-dictateur chercherait à gagner le Venezuela